



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 20

Votants : 23

Date de la convocation : 20 mai 2025

Delib20250501

**Séance du
26 mai 2025**

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mai à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, Mme Pascale BOURSIN, M. Pierre JUNQUA, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Philippe BERARDI, M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE, M. Laurent EUDE, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Jérôme PIERRE, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

Pouvoirs :

M. Francis MÉNARD à M. Jean-Marie GUILLEMIN

Mme Ymen FARHAT à Mme Isabelle GERME

M. Damien GUINEHEUX à M. Didier LIZORET.

Absent excusé :

M. Florent ANDRÉ.

Secrétaire :

Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, désignée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Delib20250501

OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 28 avril 2025

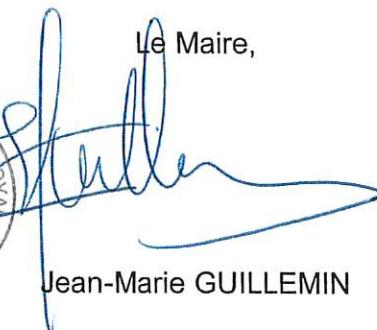
Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le compte rendu de la séance du conseil municipal du 28 avril 2025, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 27 mai 2025

Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN





Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 24
Conseillers présents : 18
Votants : 23
Date de la convocation : 22 avril 2025

**Séance du
28 avril 2025**

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, Mme Pascale BOURSIN, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Philippe BERARDI, M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Damien GUINEHEUX, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

Pouvoirs :

M. Pierre JUNQUA à M. Jean-Marie GUILLEMIN
M. Laurent EUDE à M. Hervé ROSE
M. Francis MÉNARD à Mme Sophie OBLIN-POMMIER
Mme Ymen FARHAT à Mme Isabelle GERME
M. Jérôme PIERRE à M. Didier LIZORET.

Absent excusé :

M. Florent ANDRÉ.

Secrétaire :

M. Hervé ROSE, désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Delib20250401

OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 31 mars 2025

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le compte rendu de la séance du conseil municipal du 31 mars 2025, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Compte rendu de la commission de la culture du 13 mars 2025

Madame LEVILLAIN donne lecture du compte rendu qui fait état des points suivants :

Communication culturelle

Une réflexion est menée autour des futurs supports de communication pour les Beaux Jours 2025, la fête de la musique et la saison culturelle.

Les orientations suivantes sont proposées :

Pour la manifestation des Beaux Jours

L'année dernière, un visuel a été créé valorisant l'aspect festif et l'esprit guinguette de la manifestation tout en mettant en avant l'espace extérieur dans lequel il s'inscrit. Il est proposé de rester dans ce même esprit de visuel, qui confère une identité propre à cet évènement. Pour l'année prochaine, de nouvelles pistes graphiques pourront être explorées afin de renouveler la communication autour de cet évènement.

En matière de supports, il est proposé de décliner le visuel en :

- une affiche programme en A3
- une affiche-programme format Abribus
- un flyer recto-verso A5.

Il est prévu un nouveau calicot pour le rond-point des Drakkars.

Pour la fête de la musique

Sur la base des propositions faites par le service communication de la Mairie, la commission souhaite retenir un nouveau visuel, très coloré, autour d'un disque vinyle.

En plus des affiches A3 et flyer A5, il est prévu pour de réaliser des "housses" de barrières pour annoncer la fête de la musique.

Pour la saison culturelle 2025-2026

Il est proposé d'inscrire le visuel dans le prolongement de celui de la saison culturelle précédente afin de permettre aux habitants de reconnaître facilement la communication "Cormelles culturelle" tout en renouvelant les codes couleurs et le contenu graphique. Il est proposé de conserver le format de programme "portefeuille", de conserver le marqueur du cercle, de continuer de travailler autour d'une photographie d'un artiste programmé la saison prochaine en couverture. Il est proposé de s'appuyer sur l'univers de Sacré Guillaume, programmé en octobre. En effet, cela permet de mettre en avant un artiste cormellois et son visuel évoque le voyage, un thème qui peut être fil rouge pour la prochaine saison culturelle. Le visuel de saison sera aussi décliné sur une flamme "Cormelles Culturelle", mais dans une version plus neutre reprenant uniquement les couleurs et motifs, afin de pouvoir être réutilisée sur plusieurs années.

Afin de pouvoir communiquer dès le premier spectacle de la saison, le 22 août, il est proposé par le service communication d'avancer le calendrier de réalisation afin de prévoir une diffusion du programme culturel juste après le 15 août. Si les délais s'avèrent trop complexes à tenir, la communication autour du spectacle du 22 août sera faite à minima avec les affiches-programme Decaux (dès le 1^{er} août), des affiches A3, flyers et la communication numérique.

Afin de limiter les coûts d'impression, il est proposé de ne plus imprimer d'affiches au format stop-trottoirs pour la saison 2025-2026 et de privilégier la création d'un fonds à la taille du stop-trottoir sur lequel on apposera des affiches de taille standard.

Programmation "Les Beaux Jours"

La cinquième édition de la manifestation culturelle "Les Beaux Jours" aura lieu les vendredis 6, 13 et 27 juin. Elle a pour objectif de proposer un temps fort culturel juste avant l'été, sur trois vendredis de juin, auxquels s'ajoute la fête de la musique le 21 juin.

La programmation artistique est variée et festive, composée d'un spectacle temps fort par date (concert, arts de la rue, cinéma), enrichi de petites formes légères (ex : ateliers jonglerie, jeux de société, coin lecture...). Evènement convivial et de proximité, ce projet se déploie en différents lieux de la Commune, toujours en plein air et ouvert à toutes et tous.

Ce projet fédérateur associe de nombreux partenaires (associations notamment) et services municipaux (Local Jeunes, espace Cormel'lien, médiathèque...).

Pour 2025, voici la programmation proposée :

Vendredi 6 juin, 18 h 30, place des Drakkars

- League and legends, spectacle de cirque (bascule, mat chinois et acrobaties) de la compagnie belge 15feet6 autour de l'univers du sport. Armés de perches de saut et de rubans adhésifs, les artistes pulvérissent un par un chaque record sur le chemin de la victoire. Peu importe de quel sport il s'agit, seul le spectacle compte !
- Coin lecture proposé par la médiathèque
- Décor de la place réalisé avec les habitants dans le cadre de l'espace Cormel'lien.
- Buvette par l'APE des Drakkars.

Le spectacle League and Legends est programmé dans le cadre d'un partenariat avec Eclats de rue.

Vendredi 13 juin, 18h30, Champ de foire et vallée du coin de terre

- *Friterie mon amie, spectacle de théâtre sensible et participatif de la compagnie Bonjour Désordre. Un rituel d'accueil auquel vous êtes conviés, réfugiés dans la plus modeste friterie du monde. Ce spectacle parle de l'hospitalité... et comme accueillir, c'est aussi recevoir : n'hésitez pas à ramener votre patate !*
- *Petits ateliers conviviaux après le spectacle*
- *Buvette et petite restauration après le spectacle.*

Vendredi 27 juin, 18 h 30, clairière du bois

- *Séance de cinéma en plein air à la tombée de la nuit*
- *Ateliers jeux par le Local Jeunes*
- *Atelier maquillage avec les animateurs de l'accueil de loisirs*
- *Buvette et pop-corn par le Local Jeunes*
- *Ateliers cirque et bulles de savon*
- *Une fanfare (sous réserve)*
- *Restauration par deux food trucks.*

La fête de la musique aura lieu le samedi 21 juin, avec un concert jeune public en fin d'après-midi dans les jardins du Parc, puis une scène ouverte aux amateurs à partir de 19 h 30 sur la place du Commerce.

Tout artiste souhaitant se produire peut se manifester auprès de la Mairie avant le 15 mai 2025.

Saison culturelle 2025-2026

Dans la continuité des quatre dernières années, et s'inscrivant pleinement dans les axes du Projet Culturel Cormellois, il est proposé de travailler sur une programmation annuelle "Cormelles Culturelle" 2025-2026 liant :

- Spectacles, stages et expositions organisés par la Commune (dont ceux de la médiathèque)
- Projets portés par des partenaires sur notre territoire (associations, structures culturelles environnantes, etc.)
- Sorties dans les établissements culturels situés aux alentours (Sablier, Théâtre de la Renaissance, etc.).

Les premiers éléments proposés pour le programme de la saison culturelle sont les suivants :

1. 22 août 2025 : Création du spectacle de tréteaux Emma de Normandie, dans le cadre du Millénaire de la ville de Caen. Ce spectacle qui aura lieu en plein air (stade ou clairière du bois) sera proposé à l'issue d'une résidence des artistes sur le territoire cormellois du 11 au 22 août.
2. A partir du 24 septembre, ateliers "chauffe-citron" à la médiathèque
3. Samedi 27 septembre, troc de graines et de boutures dans le cadre de la médiathèque verte.
4. Septembre ou octobre : temps festif à l'occasion de l'inauguration de la fresque réalisée par Amélie Asturias avec les habitants volontaires
5. Samedi 4 octobre, 15 h, place des Drakkars : spectacle Sacré Guillaume, dans le cadre du Millénaire de la ville de Caen.
6. Dimanche 29 novembre, 15 h à l'Orée du Bois : spectacle jeune public danse en territoire, Pourquoi un arbre est une poule

7. *Décembre : spectacle de fin d'année à la médiathèque*
8. *Samedi 20 décembre : Noël des enfants de la Commune*
9. *Mercredi 21 janvier, 14h30, à la salle de l'Orée du Bois : Spectacle Un Océan d'amour*
10. *14 au 22 mars 2026 : programmations culturelles dans le cadre de la semaine de la petite enfance*
11. *Avril : projet "Regards sur l'espace public", en cours de construction avec le Pavillon de Caen (lieu dédié à l'architecture et au paysage) et les équipes jeunesse.*
12. *Vendredis du mois de juin : Les Beaux Jours*
13. *Dimanche 21 juin : Fête de la musique.*

D'autres pistes vont être explorées et vont venir enrichir cette programmation :

- *La mise en place d'ateliers autour de la céramique, de la poterie ou de la mosaïque*
- *Les partenariats avec la Comédie de Caen, le Sablier et la Renaissance seront reconduits, et la programmation du Théâtre de Caen étudiée. La programmation de ces structures partenaires sera dévoilée au mois de juin, et deux spectacles par partenaire retenus pour Cormelles Culturelle, en partenariat avec l'Espace Cormel'lien.*
- *Recensement des projets culturels des associations, notamment ceux du club photo-vidéo et du bal de l'APE si celui-ci à l'avenir est adressé à tous les habitants.*
- *Projet d'exposition en plein air : piste envisagée, les œuvres photographiques d'une artiste autour des paysages du Cotentin.*
- *Actions culturelles prévues dans le cadre du projet "Etre parents ensemble à Cormelles le Royal" proposé par la commission enfance et jeunesse.*
- *Propositions faites par le SIVOM des Trois Vallées*
- *Accueil d'un artiste d'art contemporain dans le cadre du dispositif Soudain l'été prochain, sous réserve que l'Etat maintienne ce dispositif en 2025.*

Il est à noter que l'association Inguz ne sera pas en mesure de proposer en septembre leur festival Le Bout du Bois. Il n'est pas exclu de travailler avec eux sur un autre projet à l'avenir, ainsi que sur une édition 2026 du festival.

Delib20250402

OBJET : Convention de partenariat entre la Ville de Caen et la Commune de Cormelles le Royal dans le cadre de la programmation "Eclat(s) de rue"

La ville de Caen organise Eclat(s) de rue, la saison des arts de la rue, qui comprend des chantiers artistiques (résidences de création) et une programmation d'une trentaine de compagnies dans l'espace public à Caen :

- la ville de Caen souhaite accompagner des collectivités de la Communauté Urbaine Caen la mer dans leur volonté de développer une programmation de spectacles vivants dans l'espace public, en s'appuyant sur l'expertise et les ressources d'Eclat(s) de rue en termes de programmation, agissant ainsi comme facilitateur pour une gestion raisonnée, tant en termes économique que de développement durable.
- ce partenariat permet ainsi aux collectivités partenaires de bénéficier d'une programmation de qualité, avec un coût de cession négocié et des déplacements mutualisés.
- ce partenariat s'inscrit dans la durée, avec une perspective évolutive et à plusieurs entrées : développement de la programmation pour inscrire durablement un évènement dans l'espace public de la collectivité partenaire, mais aussi éventuellement un apport en termes d'accompagnement à la création pour des projets accueillis en chantiers artistiques à Caen, ou coproduits par la ville de Caen (accueil en chantiers artistiques – entrée en coproduction – accueil d'étapes de travail...).

La convention fixe les modalités de partenariat entre la ville de Caen, Eclat(s) de rue et la Commune de Cormelles le Royal, dans le cadre d'une programmation de spectacles en espace public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la ville de Caen dans le cadre de la programmation "Eclat(s) de rue, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Compte rendu de la commission de l'enfance et de la jeunesse du 26 mars 2025

Monsieur GUINEHEUX donne lecture du compte rendu qui fait notamment état des points suivants

Bilan de la semaine de la petite enfance

Bilan et perspectives, action par action

- **Exposition** collaborative L'expo idéale, autour de l'univers d'Hervé Tullet. Cette exposition construite collectivement était composée de dessins et décors réalisés par les enfants lors d'ateliers collectifs ou au domicile de leurs assistantes maternelles ou parents (kit à emporter) ; de propositions interactives à la médiathèque ; d'une cabane et d'un tapis de lecture. Ce projet a permis de lancer une dynamique en amont de la manifestation, dès le mois de février. Il a été initié par Anaïs Chemin et le rendu était très réussi.

⇒ Une communication pourrait être anticipée si de nouvelles actions venaient à se mettre en place en amont de la semaine de la petite enfance, ouverts au tout public.

- **Spectacle** Patati Patata, concert-spectacle adressé aux 0-3 ans le vendredi, 0-6 ans le samedi.

Le spectacle était de grande qualité, et a été très apprécié. Les trois séances étaient complètes, avec 132 personnes accueillies (42/44/46). L'année dernière, seules 57 personnes avaient pu être accueillies, sur un spectacle complet aussi mais sur seulement deux séances et avec une plus petite jauge public.

⇒ Le fait d'avoir ajouté une séance du spectacle est très positive, et il est nécessaire de continuer à veiller à proposer un nombre de places en phase avec les demandes.

⇒ Il est à noter que les spectacles jeune public sont très pris sur cette période, et qu'il conviendra d'anticiper la programmation pour pouvoir continuer à proposer des spectacles de qualité.

- **Journée festive et familiale du samedi 15 mars**

La matinée s'adressait en particulier aux très jeunes enfants, avec un accueil café, le spectacle Patati Patata et la cérémonie d'accueil des bébés nés en 2024.

Les retours sur ce format sont très positifs. 40 personnes étaient présentes pour la cérémonie des bébés qui fut conviviale et propice aux échanges. L'accueil personnalisé du Maire et de la conseillère municipale déléguée à l'enfance et à la jeunesse a été très apprécié. Le lieu de la médiathèque se prêtait bien à un accueil un peu "cocon", avec des espaces prévus pour que les enfants jouent librement. En outre, l'équipe de la médiathèque a rencontré à cette occasion plusieurs familles qui ne fréquentaient pas encore l'équipement.

- ⇒ Il est proposé de conserver ce format, et d'offrir l'année prochaine le livre dans un sac avec de la documentation sur les activités à Cormelles le Royal (supports existants).

L'après-midi était adressé aux 0-6 ans principalement, mais ouvert à toutes et tous.

Il était composé d'un atelier comptines signées, qui a fait l'objet d'un très beau partenariat entre l'Espace Cormel'lien et le conservatoire du SIVOM. Deux séances ont été organisées, complètes. La séance de début d'après-midi a été annulée car les familles ne sont arrivées que plus tard sur la place. Les familles ont pu repartir avec des cartes-comptines et un lien vers les vidéos signées.

- ⇒ Il est proposé de repousser le début de la manifestation en après-midi à 15 h, afin de mieux correspondre au rythme des familles.
- ⇒ Le partenariat avec le SIVOM serait à reconduire.

L'atelier créatif "chapeau pointu" proposé par Valentin Guesnon (accueil de loisirs) a accueilli 22 enfants. Nous avons noté que les enfants appréciaient beaucoup de retrouver un animateur qu'ils ont l'habitude de croiser à l'école ou à l'accueil de loisirs, dans cet autre contexte et avec leurs parents.

Le spectacle "Sur quel pied danser" de la compagnie Nejma, proposé sur la place des Drakkars a rassemblé 75 personnes malgré une météo très fraîche. L'investissement de la place des Drakkars par une proposition artistique, mais aussi par des dessins à la craie et différentes petites animations, est très intéressante.

- ⇒ Il est important de garder un temps fédérateur dans l'après-midi.
- ⇒ Investir l'espace public est pertinent, permet de donner de la visibilité à l'action, de toucher un autre public et invite les habitants à s'approprier cet espace.
- ⇒ Proposer un "mode d'emploi" des stands en accès libre (chamboule-tout, parcours, parachute) sur des affichettes pour faciliter l'appropriation des participants.

Le goûter festif, et notamment la proposition de barbe à papa et de pop-corn, a été très apprécié. Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à cette mise en place, et sans qui nous n'aurions pas pu servir les nombreuses familles.

- ⇒ Pour l'année prochaine, mobiliser plus de volontaires pour accompagner la manifestation, notamment via un partenariat avec le Local Jeunes.
- ⇒ Une aide à l'installation par les services techniques ou les référents équipements serait à envisager, car la charge est lourde pour les équipes présentes.

- **Ateliers-lecture** du 19 au 21 mars par l'animatrice du RPE, la responsable de la médiathèque et ponctuellement la responsable de l'espace Cormel'lien. Complets sur trois séances (21 personnes chaque matinée) mais moins de fréquentation le mercredi après-midi (7 personnes). L'activité patouille autour de l'exposition a été très appréciée et était totalement adaptée aux besoins des tout-petits.

Fête de la musique des enfants

La fête de la musique des enfants aura lieu le samedi 21 juin, dans les jardins du Parc, en amont de la scène proposée sur la Place du Commerce. Il est proposé de privilégier l'accueil d'un format dj set festif, sous réserve de la disponibilité des artistes envisagés.

Projet Film d'animation au Local Jeunes

L'IMPro de Démouville et le Local Jeunes souhaitent mettre en place un projet artistique partagé et inclusif autour de la création d'un film d'animation 2D. Toute l'année, les jeunes du local et les jeunes de l'IMPro se retrouveront pour : écrire le scénario ; le mettre en image ; réaliser le montage des images ; réaliser la sonorisation du film ; créer une affiche et une bande annonce ; diffuser le film. Le coût de ce projet serait pris en charge par l'IMPro.

Crèche Little Frogs

Le projet de crèche d'entreprise Little Frogs ne verra finalement pas le jour. Les porteurs de projets ont renoncé car ils ne se sont pas sentis soutenus par les partenaires institutionnels hors Mairie, et n'avaient pas trouvé suffisamment d'entreprises souhaitant acheter des berceaux pour garantir l'équilibre financier du projet. Ils remercient la Commune pour son soutien.

Delib20250403

OBJET : Action culturelle de la médiathèque en faveur de la petite enfance – Demande de subvention auprès de la Bibliothèque Départementale

Dans le cadre du volet "action culturelle de la médiathèque en faveur de la petite enfance", une subvention peut être obtenue auprès de la Bibliothèque Départementale à hauteur de 20 % du coût total du projet. Le coût prévisionnel du projet s'élève à 4 800 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de solliciter un soutien financier auprès de la Bibliothèque Départementale à hauteur de 880 euros pour soutenir l'action culturelle de la médiathèque en faveur de la petite enfance.

Delib20250404

OBJET : Fonds National de Parentalité – Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados

En 2024, une série de rendez-vous, intitulée "Etre parents ensemble à Cormelles le Royal" a été proposée aux parents ou futurs parents, soutenus par la CAF et le Département. Ce premier projet d'accompagnement à la parentalité, fruit d'un travail collaboratif, a été une réussite : 75 parents et 83 enfants différents ont participé, et les retours sont enthousiastes.

Le dispositif REAAP de la CAF dans lequel s'était inscrit ce projet évolue en Fonds National de Parentalité. Il est proposé de s'inscrire dans ce dispositif, en proposant une action composée :

- d'ateliers de pratique parents-enfants, pour favoriser le lien et l'échange via des activités artistiques (danse, arts plastiques, lecture) et créatives (cuisine, jeux), de plein air (jardinage, vélo) et sportives (motricité)
- d'un temps fort d'information et d'ateliers adressé aux parents autour du thème des écrans, avec la proposition d'un défi "une semaine sans écrans", de temps forts parents-enfants en lien avec les structures jeunesse (carnaval, fête de fin d'été)
- de la mise en place de rendez-vous conviviaux pour permettre aux parents d'échanger et de s'informer sur des thématiques partagées (happy hour, café des parents)
- de temps d'information sur des thématiques de santé/sécurité (gestes d'urgence, sensibilisation à la santé sexuelle).

Il est aussi proposé de développer un axe autour de la transmission des recettes de famille.

Ce projet est construit collectivement et vise à fédérer l'ensemble des acteurs communaux investis sur les champs de l'enfance et de la jeunesse dans une dynamique commune d'accompagnement aux familles. Les parents en devenir, les parents de très jeunes enfants comme ceux d'adolescents seront concernés. L'ensemble du coût de ce projet est estimé à 9 432,77 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de solliciter un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados à hauteur de 5 500 €.

Delib20250405

OBJET : Fonds National de Parentalité – Demande de subvention auprès du Département du Calvados

En 2024, une série de rendez-vous, intitulée "Etre parents ensemble à Cormelles le Royal" a été proposée aux parents ou futurs parents, soutenus par la CAF et le Département. Ce premier projet d'accompagnement à la parentalité, fruit d'un travail collaboratif, a été une réussite : 75 parents et 83 enfants différents ont participé, et les retours sont enthousiastes.

Le dispositif REAAP de la CAF dans lequel s'était inscrit ce projet évolue en Fonds National de Parentalité. Il est proposé de s'inscrire dans ce dispositif, en proposant une action composée :

- d'ateliers de pratique parents-enfants, pour favoriser le lien et l'échange via des activités artistiques (danse, arts plastiques, lecture) et créatives (cuisine, jeux), de plein air (jardinage, vélo) et sportives (motricité)
- d'un temps fort d'information et d'ateliers adressé aux parents autour du thème des écrans, avec la proposition d'un défi "une semaine sans écrans", de temps forts parents-enfants en lien avec les structures jeunesse (carnaval, fête de fin d'été)
- de la mise en place de rendez-vous conviviaux pour permettre aux parents d'échanger et de s'informer sur des problématiques partagées (happy hour, café des parents)
- de temps d'information sur des thématiques de santé/sécurité (gestes d'urgence, sensibilisation à la santé sexuelle).

Il est aussi proposé de développer un axe autour de la transmission des recettes de famille.

Ce projet est construit collectivement et vise à fédérer l'ensemble des acteurs communaux investis sur les champs de l'enfance et de la jeunesse dans une dynamique commune d'accompagnement aux familles. Les parents en devenir, les parents de très jeunes enfants comme ceux d'adolescents seront concernés. L'ensemble du coût de ce projet est estimé à 9 432,77 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de solliciter un soutien financier du Département du Calvados à hauteur de 2 000 €.

Delib20250406

OBJET : Séjour du Local Jeunes en Belgique – Participation des familles – Modalités de calcul

Dans le cadre d'un partenariat avec le Comité de Jumelage Belge, le Local Jeunes organise un séjour de découverte de la Belgique à destination de 12 jeunes de Cormelles le Royal.

Ce séjour se déroulera du 22 juillet 2025 au 26 juillet 2025. Le coût estimé par jeune est actuellement évalué à 400 €. Le budget prévisionnel global s'élève à 7 800 €, incluant les frais de transport, d'hébergement, d'activités et d'encadrement. Le Comité de Jumelage Belge contribuera à hauteur de 3 000 €, couvrant l'intégralité du coût du transport en bus.

Afin de garantir une accessibilité équitable à ce séjour pour toutes les familles, il est proposé au conseil municipal d'adopter une méthode de calcul équitable et progressive du tarif à régler par chaque famille, fondée sur le Quotient Familial (QF).

Il est proposé les modalités suivantes de participation financière des familles :

- attribuer une aide systématique de 50 € à toutes les familles inscrivant un jeune au séjour, quel que soit leur QF.
- mettre en place une aide financière supplémentaire, calculée de manière linéaire en fonction du QF, afin d'ajuster la participation des familles selon leurs ressources.
- fixer un seuil de QF à 2 000 €, au-delà duquel aucune aide liée au QF ne sera accordée (seule l'aide systématique de 50 € s'appliquera).
- fixer une participation minimale de 107,70 €, correspondant au tarif d'un camp du Local Jeunes pour les familles dont le QF est inférieur ou égal à 500 €.

Formule de calcul proposée :

$$\text{Aide totale} = 50 + ((\text{coût du séjour} - 107,70) \times (1 - \text{QF}/2000))$$

La participation de la famille sera alors déterminée par la formule suivante :

$$\text{Participation famille} = \text{Coût séjour} - \text{Aide totale}$$

avec un plancher de 107,70 € en dessous duquel la participation ne pourra pas descendre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approver la méthode de calcul ci-dessus afin de déterminer un tarif juste applicable à chaque jeune en fonction des quotients et de la situation familiale de chaque famille.

Compte rendu de la commission de la vie associative du 27 mars 2025

Madame FREMIN donne lecture du compte rendu qui fait état des points suivants

Retour sur la soirée des associations

La soirée des associations a eu lieu le vendredi 29 novembre 2024 et fut dans l'ensemble une réussite. Beaucoup de bénévoles étaient présents et les récipiendaires sont toujours heureux d'être appelés sur scène.

Sélection des candidatures

L'évolution dans la manière d'identifier les lauréats est satisfaisante : les associations mises à l'honneur comme les profils des personnes récompensées ont été plus variés (enfants et adultes, équipes et individuels, hommes et femmes). Une attention continuera à être portée à la valorisation d'une diversité de profils et de parcours.

Il est proposé, pour l'édition 2025, le rétroplanning suivant :

Avril : rappeler aux associations qu'elles peuvent remplir à tout moment un formulaire de candidature, et au plus tard le 31 mai, et aux élus de nous remonter leurs idées de lauréats. Juin : avant le 15, réunir les commissions concernées pour faire le choix des récipiendaires et définir les intitulés des trophées. De l'été à mi-octobre, réaliser les vidéos/interviews. Début novembre, visionner collectivement les vidéos et effectuer les dernières coupes.

Déroulé de la soirée

La soirée a été perçue comme conviviale, plus rythmée que l'année précédente mais encore trop longue.

Il est proposé :

- *de condenser l'ensemble de la cérémonie (introduction et passeport compris) en une heure*
- *de limiter le nombre de lauréats : de 12 à 15 maximum, avec une répartition de 75 % de lauréats issus de giron de la vie associative, et 25 % issus du champ culturel, solidaire, développement durable ou affaires scolaires, dont 1 trophée du Maire (vs 19 en N-1)*
- *de proposer une durée maximum pour les vidéos de 1 min (jingle non compris) et de veiller à la pertinence du contenu en orientant les questions*
- *d'alterner les reportages vidéo et les reportages photo*
- *de tester un format où le public serait assis*
- *de continuer le tirage passeport de cette manière, ainsi que l'affichage des récipiendaires à l'écran*
- *de continuer à valoriser le discours introductif par un diaporama diffusé sur l'écran.*

Implication des élus

Il est proposé de mobiliser l'ensemble des élus volontaires sur cette soirée, et de porter une attention particulière aux élus directement concernés par les prix ce soir-là. La mobilisation doit faire sens pour que les élus se sentent concernés.

La soirée des bénévoles 2025 aura lieu le jeudi 20 novembre.

Sport en accès libre

La Commune a souhaité favoriser le sport pour tous les Cormellois, en facilitant l'accès à nos équipements. Aussi, deux nouvelles soirées "sport en accès libre" ont été proposées sur les deux vendredis des vacances d'hiver. Plusieurs associations ont été volontaires pour s'investir dans ce projet : tennis de table (tenue de la buvette), volley, badminton sur ces deux dates, et elles en sont grandement remerciées.

35 personnes ont participé le 14 février, et 45 personnes le 21 février. L'ambiance est conviviale et les retours des participants très positifs. Des habitants qui ne fréquentaient habituellement pas nos équipements sont venus les découvrir, et certains ont pris une licence auprès des associations présentes. Il est important qu'un agent de la ville accueille les publics et puisse répondre aux différents besoins.

Les prochaines séances auront lieu les vendredis 11 et 18 avril. En plus du matériel mis en place précédemment, il est prévu d'installer un 3^{ème} filet de badminton ; un parcours ballon avec panier de basket ; un parcours motricité pour les plus petits ; le club mouche sera présent dans la salle polyvalente et le club Caen GR invité pour s'ouvrir à une diversité de propositions. Une buvette sera proposée.

Parmi les pistes pour l'année prochaine, il est envisagé de commencer ces soirées plus tôt, dès 17 h 30 et jusqu'à 20 h, afin de favoriser les roulements. Une ou plusieurs séances spéciales pour les tout-petits pourraient être mises en place un mercredi matin. Il serait intéressant de proposer de la zumba sur une des séances, pour encourager la diversité des pratiques.

Randonnée inter-associative

Une randonnée inter-associative sera organisée le samedi 20 septembre, à destination des bureaux des associations cormelloises et des bénévoles engagés. Ce temps convivial est organisé par la Mairie avec la complicité de l'association "Les Sentiers de l'Orée" qui sont remerciés pour leur implication.

A ce jour, déjà 53 personnes sont inscrites, représentant 7 associations. Potentiellement 200 personnes pourraient être présentes. Il est proposé d'accueillir les temps de convivialité dans les jardins de la Pommeraie, en format assis-debout.

Questions diverses

Accompagnement du club de football

Un travail avec le club de football est en cours afin de toujours continuer à améliorer la qualité d'accueil dans nos équipements : un éclairage led devrait venir remplacer les éclairages actuels ; une réunion va être mise en place pour travailler sur un nouveau règlement d'usage de la Maison des Sports suite à sa rénovation prévue d'ici septembre ; une réunion sera mise en place avec les espaces verts pour favoriser l'interconnaissance et la compréhension des contraintes liées à l'usage et à l'entretien des terrains.

Réfection des terrains de tennis extérieurs

La réfection de deux terrains de tennis extérieurs sera programmée cette année, à la charge de l'entreprise, suite à la signature d'un protocole d'accord visant à mettre fin aux désordres (remontées de pyrites), liés à une malfaçon.

Usage de la Halle des Sports pour l'accueil de manifestations sportives

Des échanges sont en cours avec le Comité Départemental de Badminton et le Comité Départemental de Tennis, ainsi qu'avec les associations cormelloises, pour résoudre les difficultés de calendrier rencontrées régulièrement autour du gymnase de la Halle des Sports. En effet, ces deux instances positionnent des matchs de championnat aux mêmes dates, et il faut pouvoir trouver des solutions afin de permettre à chaque association de participer à ces temps forts pour leurs clubs.

En parallèle, il est à noter que le club de badminton engage une réflexion sur son projet associatif et sportif.

Accompagnement de la vie associative

Un atelier pratique autour de la protection des données personnelles dans les associations est animé le 1^{er} avril, à la demande des associations qui avaient suivi la réunion plénière et souhaitaient approfondir : 12 personnes se sont inscrites, représentant 9 associations.

Compte rendu de la commission de l'environnement et du développement durable du 2 avril 2025

Madame LEVILLAIN donne lecture du compte rendu qui fait état des points suivants :

Semaine du Développement Durable

Les membres de la commission ont travaillé sur le flyer (annexe) qui sera distribué fin avril / début mai aux Cormellois et où sont indiqués l'ensemble des actions réalisées lors de la semaine du développement durable qui se déroulera du 21 au 27 mai prochain :

- Visite de l'usine de l'Orne pour la production de l'eau potable
- Bar à Eau à l'espace Cormel'lien et information sur la borne biodéchets installée sur le parking de la Halle des Sports
- Sortie nature au marais de Chicheboville
- Exploration de la biodiversité autour de la mare de Cormelles le Royal
- Après-midi eau et développement durable du samedi 24 mai
- Exposition Plic et Ploc à la médiathèque et diffusion d'un film sur la vie dans les cours d'eau normands...

Charte association durable

Les membres de la commission sont informés que 5 associations ont d'ores et déjà signé la charte Association Durable. Il s'agit :

- du Comité de jumelage belge
- de l'Atelier Déco Floral
- du Club de Badminton Cormellois
- des Sentiers de l'Orée
- du Billard Club Cormellois.

L'association Bien Vivre Sa Retraite a indiqué qu'elle était également en cours de réflexion pour la signature de la Charte.

Monsieur le Maire signera chacune des chartes et fera un courrier de réponse aux associations concernées.

Une relance sera faite fin mai aux autres associations pour leur rappeler la démarche engagée par la Commune, ainsi qu'une nouvelle présentation en septembre lors de la réunion de rentrée des associations.

Territoires Engagés pour la Nature

M. LIZORET et Mme LEVILLAIN ont participé à la cérémonie de remise officielle de la reconnaissance qui a eu lieu le 27 février à Saint-Lô lors de la rencontre "Biodiversité et territoires". Les échanges et le partage d'expériences étaient très riches.

Opération "Ma haie, mon jardin, Caen la mer vous accompagne"

M. LIZORET rappelle aux membres de la commission que la Commune a été sollicitée par Caen la mer pour participer à cette opération de distribution de plants de haie et que les Cormellois ont jusqu'au 13 juin pour y participer.

Fête en famille

Comme tous les ans, un stand Développement Durable sera installé lors de cette journée. Les membres de la commission l'installeront et se relayeront pour animer ce stand d'informations à destination des Cormellois.

Déchèteries de Caen la mer

Les membres de la commission sont informés que de nombreux travaux vont avoir lieu dans les déchèteries intercommunales et que désormais la déchèterie de Colombelles est la seule ouverte le dimanche matin dans l'agglomération caennaise à la place de celle de Bretteville-sur-Odon.

Plantation d'une haie au niveau de la rue des Vaudes

Monsieur LIZORET informe les membres de la commission que les demandes de subvention ont bien été transmises à Caen la mer et au Conseil Départemental du Calvados et que la Commune a de grandes chances de bénéficier de subventions pour la réalisation de ce projet. A priori, Caen la mer subventionnera à hauteur de 6 000 € et le Conseil Départemental pour 4 256 € pour un projet de l'ordre de 15 500 € TTC.

Delib20250407

OBJET : Convention de coopération entre la Région Normandie et la Commune de Cormelles le Royal dans le cadre du programme Normandie Connectée

La Commune de Cormelles le Royal, à travers sa politique culturelle (Projet Culturel Cormellois) et sa politique éducative (Projet Local Educatif) souhaite faciliter l'accès de tous les habitants aux outils numériques. Elle s'engage à accompagner les pratiques numériques du quotidien et souhaite en outre développer et sensibiliser aux nouveaux outils et usages du numérique.

En s'engageant comme Espace Public Numérique de Normandie, la Médiathèque de Cormelles le Royal souhaite accompagner les pratiques des adultes comme des enfants, développer leur culture numérique et les sensibiliser aux usages d'internet.

La Région Normandie structure une offre de services de proximité à travers la mise en œuvre du réseau Normandie Connectée qui permet de répondre aux attentes et aux besoins de tous les territoires. Elle propose aux communes d'intégrer le réseau Normandie Connectée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de coopération entre la Région Normandie et la Commune de Cormelles le Royal dans le cadre du programme Normandie Connectée, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Delib20250408

OBJET : Convention entre la société SAUR et la Commune de Cormelles le Royal pour l'installation d'un concentrateur sur le toit de la salle du Parc

Dans le cadre de la délégation de service public d'eau potable avec le syndicat "Eau du Bassin Caennais", la société SAUR doit mettre en place un nouveau service de télérelève des compteurs d'eau. Pour cela, elle sollicite l'autorisation de la collectivité pour implanter un concentrateur destiné à recevoir les informations émises par les modules radio des compteurs d'eau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre la SAUR et la Commune de Cormelles le Royal pour l'installation d'un concentrateur sur le toit de la salle du Parc, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Delib20250409

OBJET : Remboursement d'un acompte versé suite à une annulation de location d'une salle communale

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu une demande d'annulation de location d'une salle communale. La personne demande le remboursement de l'acompte déjà versé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à rembourser l'acompte versé pour la location de la salle communale, conformément au tableau ci-dessous :

NOM et prénom	Adresse	Salle concernée	Date de location	Montant à rembourser
BLANCHET Gérard	21, rue de l'Eglise 14123 CORMELLES LE ROYAL	La Pommeraie	6 juillet 2025	72,65 €

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Delib20250410

OBJET : Information dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal à Monsieur le Maire (article L2122-22 du code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire indique à ses collègues que dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le conseil municipal du 25 mai 2020 et du 27 juin 2022, il a :

Au titre de la délégation n°4 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

- signé les marchés suivants :

Nom du Tiers	Objet	Date	Montant TTC
AF DISTRIBUTION	FRUITS A LA RECRE 23/04 AU 02/07/2025 GS DRAKKARS	02/04/2025	900,00 €
	FRUITS A LA RECRE 23/04 AU 02/07/2025 PRIMAIRE VALLEE	02/04/2025	600,00 €
	FRUITS A LA RECRE MATERNELLE DES VERTS PRES 23/04 AU 02/07/2025	02/04/2025	400,00 €
Total AF DISTRIBUTION			1 900,00 €

COMPAGNIE LA SALAMANDRE	SPECTACLE UN OCEAN D'AMOUR 21/01/2026	02/04/2025	2 004,29 €
Total COMPAGNIE LA SALAMANDRE			2 004,29 €
GK PROFESSIONAL	VETEMENTS DE TRAVAIL POLICE	17/04/2025	2 833,60 €
Total GK PROFESSIONAL			2 833,60 €
GOUVILLE	DESSERTE REFRIGEREE INOX CENTRALE 2 PORTES RESEAU DE PRET ASSOCIATIONS	17/04/2025	1 957,51 €
Total GOUVILLE			1 957,51 €
HOSTEL DE BLAUWPUT	SEJOUR LOCAL JEUNE BELGIQUE DU 22/07 AU 26/07/2025	11/04/2025	2 235,00 €
Total HOSTEL DE BLAUWPUT			2 235,00 €
JCS	10 BOITES DE GANTS T6 + 10 BOITES DE T8 + 10 BOITES DE T7 POUR RESTAURANTS SCOLAIRES	15/04/2025	200,00 €
	DIVERS FOURNITURES ET PRODUITS D'ENTRETIEN	18/04/2025	1 370,74 €
Total JCS			1 570,74 €
LEGALLAIS	1 MALAXEUR/MELANGEUR MALAX160 SIDAMO POUR STADE	03/04/2025	281,46 €
	1 OUTIL MULTI USAGE DREMEL 4250 + 1 PERCEUSE VISSEUSE 18V + 1 SOUFFLEUR 18V + 1 PERCEUSE 18V AVEC CO	08/04/2025	1 319,20 €
	ASPIRATEUR EAU ET POUSSIÈRES SECTEUR DCV584L DEWALT + 1 KIT ACC 723 POUR DREMEL 100PCS ATELIERS	08/04/2025	397,98 €
	COFFRE METALUX 7-46 S/GACHE OREE DU BOIS CDE N° 81433620	14/04/2025	34,50 €
	COFFRET 1/4 39 OUTILS+PINCE ATELIERS CDE N° 32911162	10/04/2025	118,80 €
	COUTEAU ELECTRICIEN 1 LAME ATELIERS CDE N° 32949998	10/04/2025	137,86 €
	CREMONE DS DEFY BLANC OREE DU BOIS CDE N° 81420830	10/04/2025	69,26 €
	DIVERS EMBOUTS PERGA ROND PRIM VALLEE + CREMONE DS DEFY OREE DU BOIS CDE N° 81420727-81420830	08/04/2025	83,06 €
	DIVERS FOURNITURES MATERNELLE VERTS PRES CDE N° 81422249 + BL N°32929673	08/04/2025	340,57 €
	DIVERS OUTILLAGES ATELIERS CDE N° 81403119	02/04/2025	86,00 €
	DIVERS REGLETS ATELIERS CDE N° 32991870	15/04/2025	183,97 €
	ECROUS/BOULONS/RONDELLES/EPONGES ATELIERS CDE N° 32945657	10/04/2025	258,00 €
	EPONGE LAVAGE 145X101X27 ATELIERS CDE N° 32945652	10/04/2025	143,14 €

ETANCHE LED RUGEN 1200MM 36W ESPACE VERTS CDE N° 81398788	02/04/2025	71,04 €	
JEU 1 EMB. 1/4 + LOT 2 MESURES TYLON 5 ET 8M ATELIERS CDE N° 32843243	01/04/2025	114,48 €	
LOT 2 BOITES DE RANGEMENT ORGANISEURS VERSION HAUTE FATMAX - STANLEY	08/04/2025	107,64 €	
MEC.SAIMP OPTIMA S49/95L A/SUR ATELIERS CDE N° 33015956	18/04/2025	88,97 €	
MOLETTE CARBURE TITANE ATELIERS CDE N° 32912283	10/04/2025	45,50 €	
PIED A COULISSE INOX + AUGE PLASTIQUE + KIT A JOINT ATELIERS CDE N° 32909520	10/04/2025	191,42 €	
PILES VARTA LR06/AA ATELIERS CDE N° 32954506	14/04/2025	35,28 €	
PROTEGE FACE INCOLORE BALBI ATELIERS CDE N° 32889189	04/04/2025	82,61 €	
PURGEUR AIR A CLAPET AUTO PISTE LAVAGE ATELIERS BL 32990000	15/04/2025	9,50 €	
RESERVOIR ATTENTANT RONDO + KIT SEMI BAS VESTIARE STADE CDE N° 32950911	10/04/2025	70,97 €	
RUBAN 4713 CHAMOIS + EMBOUTS PERGA ROND ATELIERS CDE N° 32889182	04/04/2025	37,82 €	
TUBE PVC 4M/L DIAM 75 NF ACCUEIL DE LOISIRS	15/04/2025	39,34 €	
Total LEGALLAIS		4 348,37 €	
LUDI NACRE	LOCATION JEUX EXTERIEURS ET ANIMATIONS JOUTE TAPIS EVEIL BABY FOOT HUMAIN FETE EN FAMILLE	04/04/2025	1 468,90 €
Total LUDI NACRE		1 468,90 €	
SA ATELIERS TOUR D'ARGENT	FOURNITURES ET POSE SUR BERLINGO GALERIE ACIER + GYROPHARE ATELIERS	15/04/2025	2 566,80 €
Total SA ATELIERS TOUR D'ARGENT		2 566,80 €	
SA MANUTAN COLLECTIVITES	24 TABLES REGLABLES ALLEN 70*50 + 24 CHaises NILA REGLABLE + 24 CASIERS SCOLAIRE POUR TABLES + LIVR	04/04/2025	5 418,44 €
Total SA MANUTAN COLLECTIVITES		5 418,44 €	
SARL LPSECURITE	MAINTENANCE ANNUELLE REGLEMENTAIRE EXTINCTEURS/DESEMFUMAGE TOUS BATIMENTS	08/04/2025	2 128,26 €
	REEMPLACEMENT DES EXTINCTEURS NON CONFORMES	08/04/2025	10 985,52 €
Total SARL LPSECURITE		13 113,78 €	
SARL PEINTURES ANDRE	DIVERS FOURNITURES ATELIERS	08/04/2025	1 563,36 €
Total SARL PEINTURES ANDRE		1 563,36 €	
SARL TOHU BOHU	SPECTACLE LA SAISON DES OURS 10/12/2025 RPE ET MEDIATHEQUE	07/04/2025	1 090,00 €
Total SARL TOHU BOHU		1 090,00 €	

SAS CODICA	1 VEHICULE BENNE RENAULT MASTER 165.35 RWD EY-805-DC	07/04/2025	24 806,00 €
Total SAS CODICA			24 806,00 €
SBTP	CREATION D'UN TERRAIN DE BASKET	08/04/2025	14 210,40 €
	REFECTION ESCALIER RUE DES ECOLES LE PETIT POUSET	08/04/2025	14 323,20 €
Total SBTP			28 533,60 €
SBV	FOURNITURE ET TRANSPORT BLOCS LEGO	08/04/2025	4 164,00 €
	REPRISE DE 11 LEGO 160X80X80 RUE PAGNOLEE POUR REPOSE RUE INDUSTRIE	08/04/2025	547,20 €
Total SBV			4 711,20 €
SNBR	DRAINAGE LE LONG D'UN MUR EN PIERRE SOUS SOL LOGEMENT 27 RUE DES ECOLES	14/04/2025	10 059,36 €
Total SNBR			10 059,36 €
VITAL CONCEPT	PAILLAGE AIRE DE JEUX CHENE VRAC ET BIG	15/04/2025	7 144,20 €
Total VITAL CONCEPT			7 144,20 €

Au titre de la délégation n°8 : prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

- délivré une concession de 15 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de ces décisions.

Annexe de la délibération Delib20250501

Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 27 mai 2025

Le Maire,
Jean-Marie GUILLEMIN

